



**Cinquième session du Forum régional  
africain pour le développement durable**  
Donner des moyens d'action aux populations  
et assurer l'inclusion et l'égalité



Thème subsidiaire sur la  
paix, la justice et des  
institutions fortes

**PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE  
SYNTHÈSE SUR L'OBJECTIF DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE 16**

Eunice Ajambo, Division de la  
macroéconomie et de la gouvernance

**16 - 18 avril 2019  
Marrakech (Maroc)**

**Cinquième session du Forum régional africain  
pour le développement durable**



## Les progrès sont évalués en parallèle du manque de données normalisées et fiables

- **Le répertoire des métadonnées de l'ONU reste lacunaire dans le suivi de l'objectif 16**
  - Seuls six indicateurs sur 23 sont facilement mesurés (catégorie 1)
  - Concernant le reste, soit aucune méthodologie n'a été établie (catégorie 3), soit les données ne sont pas produites régulièrement par les pays (catégorie 2)
- **Des entités non gouvernementales sont de plus en plus des sources de données et d'information non harmonisées, mais qui aident à combler les lacunes**
  - Afrobaromètre
  - Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique
  - Indice de la liberté dans le monde, Freedom House
  - Indice mondial de la paix, Institute for Economics and Peace
  - Indice de perception de la corruption, Transparency International
  - Indice d'évaluation des politiques et des institutions nationales, Banque mondiale



## Les données et les informations disponibles donnent un tableau contrasté des progrès accomplis

- **Paix:** l'insécurité, les troubles sociaux, les tensions politiques et les émeutes continuent de prévaloir sur le continent. Certains pays font face à une augmentation des conflits internes et à une détérioration de la paix
- La justice et l'état de droit progressent lentement et de manière inégale sur le continent et sont minés par la discrimination et la répression. La police, le système judiciaire et les fonctions électives sont les plus corrompus. Accroissement de l'emprisonnement de journalistes et de fermeture de médias sociaux. Mais la légitimité et l'indépendance du système judiciaire s'améliorent.
- **Institutions fortes:** amélioration de la transparence et du principe de responsabilité. Amélioration de la participation. Réduction de l'espace de la société civile. Recul de la liberté d'association et d'association, des droits et des libertés civils et de la liberté d'expression. Plus de confiance dans les institutions informelles que dans les organes étatiques formels. La corruption et les flux financiers illicites restent un défi.

**16** PEACE, JUSTICE  
AND STRONG  
INSTITUTIONS





**Des efforts durable en vue d'appuyer la réalisation des actions qui contribuent à la réalisation des 12 cibles et des 23 indicateurs de l'objectif 16 et qui en atténuent les limites restent nécessaires, notamment:**

- 01 La localisation de l'objectif 16
- 02 Le suivi de l'objectif 16: données pour la gouvernance
- 03 Des efforts et mesures engagés au niveau régional
- 04 Le rôle des Nations Unies
- 05 La mobilisation des moyens de mise en œuvre, notamment les capacités et l'expertise, la technologie et les fonds



## Pour accélérer les progrès de la mise en œuvre de l'objectif 16:

1. Renforcer la mise en place de systèmes de suivi des indicateurs de l'objectif 16 et leur intégration dans la planification et la prise de décisions aux niveaux local et national, notamment en matière de législation parlementaire, de budgétisation et d'allocation de ressources.
2. S'engager à ouvrir davantage l'espace public, conformément aux mécanismes des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine, en tirant parti des technologies innovantes et des principes qui régissent les technologies de l'information et de la communication.
3. Comprendre clairement les défis et les priorités spécifiques des pays liés à la localisation de l'objectif 16 en matière de renforcement des capacités et de coopération internationale au développement.
4. Contribuer à la base de données factuelles et de connaissances sur les moyens de relever les défis et de renforcer les institutions pour la réalisation des objectifs de développement durable grâce aux partenariats et à la collaboration multipartites.
5. Améliorer les outils et les ressources pour renforcer la mise en place d'institutions et améliorer la gouvernance.



# MERCI!

Suivez la conversation: #ARFSD2019

Plus d'informations: [www.uneca.org/arfsd2019](http://www.uneca.org/arfsd2019)